

Rapport d'activités

2  12

COMITÉ FACULTAIRE
SUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Février 2013



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement, d'architecture
et des arts visuels

MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Voici le Rapport d'activités 2012 du Comité
facultaire sur le développement durable.
Il expose aussi fidèlement que possible les
actions menées par le Comité au cours de
sa troisième année d'exercice et témoigne
de façon probante du dynamisme et de
l'engagement de ses membres.

En vous souhaitant bonne lecture!



Willem Fortin



MANDAT

Le Comité facultaire sur le développement durable a pour premier mandat de conseiller le doyen sur toute question relative au développement durable à la Faculté. Il voit à élaborer et à lui soumettre tout document qu'il jugera utile à l'exercice de son mandat, de même que tout projet ou toute action qu'il jugera susceptible de contribuer à une gestion ou à un développement plus durable des ressources de la Faculté.

AXES D'INTERVENTION

Deux grands axes d'intervention sont privilégiés par le Comité dans le cadre de son mandat.

Le premier, **la bonification des pratiques en usage**, concerne l'ensemble des activités facultaires : enseignement, recherche, administration, opérations, etc. En bref, il consiste à améliorer les façons de faire au moyen d'alternatives concrètes et adaptées au contexte et à l'échelle de la Faculté.

Le deuxième, **la valorisation des initiatives « durables »**, se traduit par la diffusion régulière – et aussi exhaustive que faire se peut – des bons coups réalisés par les membres de la Faculté.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Le Comité facultaire sur le développement durable relève du doyen directement. Il est composé d'au moins cinq membres nommés par lui et représentatifs des différentes unités constitutives de la Faculté. Il se réunit normalement une fois par session selon un calendrier permettant la réalisation des projets menés par le comité.

Dans la mesure de leurs intérêts et de leurs disponibilités, le Comité confie à l'un ou à plusieurs de ses membres toute tâche jugée utile (recension d'écrits, étude, analyse, etc.); il peut également former des sous-comités affectés à des dossiers particuliers. Au besoin, il peut en outre inviter à ses réunions toute personne qui, par sa fonction ou sa compétence, est en mesure de contribuer à ses travaux.



MEMBRES DU COMITÉ

Éléonore Aubin

Étudiante au doctorat sur mesure en design graphique
École de design

Joances Beaudet

Agente de recherche et de planification
Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

Vincent Mauger

Étudiant au doctorat sur mesure en design graphique
École de design

Pascale Pierre

Chargée d'enseignement
École d'architecture

Érick Rivard

Chargé de cours
École d'architecture

Caroline Tard

Coordonnatrice à l'administration
École des arts visuels

Frédéric Van Caenegem

Étudiant à la Maîtrise en aménagement du territoire
et développement régional
École supérieure d'aménagement du territoire
et de développement régional

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le Comité s'est réuni à 3 reprises :

- le 29 février 2012,
- le 18 avril 2012,
- le 15 octobre 2012.



SYNTHÈSE DES ACTIONS ENTREPRISES PAR LE COMITÉ

1. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À L'ÉDIFICE DU VIEUX-SÉMINAIRE

La collecte sélective a été implantée à l'Édifice du Vieux-Séminaire. Ainsi, en début 2012, l'installation de 25 îlots de récupération a permis de récupérer les matières de plastique, verre et métal, de même que les matières compostables. Le projet a reçu l'appui financier du Fonds de développement durable de l'Université Laval (5 000 \$) et de RECYC-QUÉBEC (4 968 \$). Des ajustements ont été faits au cours de l'année pour cibler les meilleurs endroits et un suivi post-implantation permettra d'évaluer l'impact de cette nouveauté en 2013.

Bilan social :

Sensibilisation des membres de l'École d'architecture à l'importance de différencier les déchets des matières recyclables ou compostables.

Bilan économique :

Réduction du volume de déchets qui seront expédiés à l'incinérateur de la Ville de Québec.

Bilan environnemental :

La réduction des émissions de particules fines et de polluants atmosphériques lors de l'incinération sera bénéfique pour l'ensemble de la population de la région de Québec. Le volume de matière recyclable et compostable augmentera, augmentant les possibilités dans ce domaine.

Coordination

J. Beaudet

Ressources

FAAAV direction : 1 personne

École d'architecture : 2 personnes

Service des immeubles : 1 personne

FDDUL : appui financier

RECYC-Québec : appui financier

Échéancier

- Implantation – **RÉALISÉE**
- Suivi post-implantation – 2013



2. ACCÈS AUX MEMBRES DES ÉCOLE HORS CAMPUS À UNE SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Le centre de conditionnement Planète Fitness, situé aux Façades de la Gare, offre l'abonnement du personnel de l'Université Laval à tarif réduit. Compte-tenu du fait qu'il est situé à une distance raisonnable de tous les pavillons hors campus, il est plus facilement accessible que le PEPS. Cette entente n'est cependant pas ou peu connue des membres de la Faculté. Des efforts ont donc été consentis afin de faire connaître cette opportunité aux membres du corps professoral, aux employés et aux étudiants de la FAAA.V.

Bilan social :

Amélioration de la condition physique des personnes qui profitent des équipements situés à proximité pour s'entraîner. Réduction du temps de déplacement des étudiants membres du PEPS qui choisiraient plutôt d'opter pour ce centre de conditionnement physique.

Bilan économique :

Le tarif offert par le centre de conditionnement physique Planète Fitness est comparable au tarif de l'abonnement au PEPS.

Bilan environnemental :

Réduction des émissions de gaz à effet de serre par la réduction de la distance parcourue pour avoir accès aux équipements.

Coordination

M. Girard

Ressources

FAAAV direction : 1 personne
(diffusion)

École des arts visuels : 1 personne

Échéancier

- Recherche complétée sur les alternatives situées à proximité
- Diffusion de l'information à chaque début de session

3. PROJET DE DÉMONSTRATION DE TOIT VÉGÉTALISÉ

Après avoir reçu le résultat d'une étude du Service des immeubles pour permettre de végétaliser le toit de La Fabrique, il importe d'évaluer quelles suites sont à donner à ce projet. Le coût semble très élevé compte tenu de la surface utilisable (environ 60 m² coûteraient 1,8M \$). Les recherches se poursuivent de ce côté, mais il sera peut-être plus réaliste d'entreprendre un projet expérimental (toit vert, jardin sur le toit ou serre, ou autre) sur un édifice qui n'appartiendrait pas à l'Université Laval.

Bilan social :

La réalisation de ce projet permettrait de faire la démonstration qu'il est possible de faire de la production locale de denrées alimentaires.

Bilan économique :

Investissement majeur requis pour verdir le toit de La Fabrique. Des recherches seront faites pour réaliser un projet ailleurs à moindre coût.

Bilan environnemental :

La réalisation de ce projet permettrait la réduction des gaz à effet de serre au centre-ville.

Coordination

P. Pierre

Ressources

École d'architecture : 1 personne

École des arts visuels : 1 personne

Service des immeubles : étude de faisabilité

Échéancier

- En cours de réalisation – moyen terme



4. CONCOURS FACULTAIRE DE CONCEPTION D'ABRIS À VÉLOS

Le comité organisera un concours facultaire sous forme d'une charrette de design afin d'impliquer les étudiants dans la conception d'abris à vélos destinés aux écoles situées hors campus. L'objectif du projet d'enclos sécuritaire à l'Édifice La Fabrique est de permettre le stationnement sécuritaire dans un lieu sous surveillance constante. L'objectif au Vieux-Séminaire est principalement la sécurité (il y a souvent des accrochages involontaires des vélos stationnés dans la cour intérieure fréquentée par les élèves pendant les récréations). Les étudiants devront résoudre ces problématiques en tenant compte des contraintes d'espace propres au centre-ville et de mise en œuvre avec un budget limité.

Bilan social :

En favorisant les déplacements actifs, nous pouvons espérer que la santé des membres de la communauté universitaire s'en ressent positivement. Le concours permettra de sensibiliser les étudiants aux enjeux liés aux déplacements actifs.

Bilan économique :

Le coût de réalisation des abris pourra être financé par des subventions. Économies réalisées par les personnes qui choisiront de se déplacer à vélo plutôt qu'en automobile ou en autobus.

Bilan environnemental :

La réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques sera bénéfique pour l'ensemble de la population de la région de Québec.

Coordination

É. Rivard

Ressources

FAAAV direction : 1 personne

École d'architecture : 1 personne

École des arts visuels : 2 personnes

Échéancier

- Idéation du concours terminée
- Tenue du concours – printemps 2013

5. INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ENSEIGNEMENT

Le Colloque de l'Institut environnement, développement et société (EDS) portait sur ce sujet. Les conférences qui y ont été présentées étaient intéressantes et inspirantes. Ce projet ira certainement de l'avant avec de nouvelles idées.

Bilan social :

Sensibilisation des enseignants à l'importance d'intégrer des notions de développement durable dans l'enseignement. Les étudiants seront ainsi plus aptes d'inclure ces dimensions dans leur pratique professionnelle.

Coordination

É. Aubin

Ressources

École de design : 1 personne

Échéancier

Automne 2013



6. CONCOURS DE L'AGENDA

Ce projet consiste à sensibiliser les organisateurs du concours de l'agenda étudiant d'intégrer des critères de durabilité dans la sélection des lauréats. Des rencontres ont été tenues avec les organisateurs du concours à cette fin. Les critères du concours sont fixés durant l'été à chaque année. Une page sera être ajoutée à l'agenda pour expliquer comment le développement durable a été intégré à la production de ce document. À la session d'automne, une tournée sera organisée dans les cours de l'École des arts visuels et de l'École de design pour parler de ce concours et inciter les étudiants à y participer.

Bilan social :

Sensibilisation des étudiants au développement durable.

Bilan économique :

Production de l'agenda au même coût que par le passé.

Bilan environnemental :

Réduction de l'empreinte écologique découlant de la production de l'agenda (encre utilisée, papier recyclé, etc.).

Coordination

É. Aubin, V. Mauger

Ressources

École de design : 2 personnes

Échéancier

- Intégration de critères liés au développement durable au concours – **RÉALISÉ**
- Page descriptive dans l'agenda – **RÉALISÉ**
- Tournée des classes – chaque année à la session d'automne

7. RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DANS LES LABORATOIRES D'INFORMATIQUE

L'équipe en charge de l'informatique de la Faculté nous a confirmé que tous les ordinateurs des laboratoires étaient automatiquement placés dans un mode « hibernation » la nuit après un certain temps d'inutilisation. Pour économiser plus d'énergie (le mode hibernation consomme environ 3,5 wh), il faudrait carrément débrancher les ordinateurs. Notre consommation d'énergie semble donc être minimisée. Il importe désormais de faire connaître ce bilan aux utilisateurs.

Bilan social :

Sensibilisation des utilisateurs au gaspillage d'énergie des appareils électroniques (énergies vampirisées).

Bilan économique :

Réalisation d'économies en réduisant la consommation électrique.

Bilan environnemental :

Réduction de la consommation électrique positive car elle limite les projets de nouvelles centrales électriques.

Coordination

F. Van Caenegem

Ressources

ÉSAD : 2 personnes
FAAAV : 4 personnes
(équipe informatique)

Échéancier

- Recherche sur les laboratoires de la Faculté – **TERMINÉ**
- Diffusion de l'information – chaque année



8. RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU EMBOUTEILLÉE

L'Université Laval a choisi d'encourager les personnes qui fréquentent le campus à réduire leur consommation d'eau embouteillée. Les fontaines sont donc graduellement dotées d'un bec verseur pour le remplissage des tasses, pichets et bouteilles à usage multiple. Les locaux des écoles situées hors campus n'appartenant pas à l'Université Laval, il n'y aura pas d'intervention prévue à ces endroits. Il faut donc prendre l'initiative par nous-mêmes d'identifier les fontaines adéquates pour installer le bec verseur. Si le budget de fin d'année le permet, nous pourrions proposer cette dépense à la FAAAV.

Bilan social :

Sensibilisation des personnes qui fréquentent les pavillons hors campus à la qualité de l'eau embouteillée vs l'eau distribuée dans le réseau d'aqueduc municipal.

Bilan économique :

Un litre d'eau municipale coûte 0,03 \$ à produire et distribution alors qu'un litre d'eau embouteillée en coûte environ 2 \$.

Bilan environnemental :

Réduction du volume des déchets générés par les bouteilles de plastique.

Coordination

W. Fortin

Ressources

ÉSAD : 1 personne

École d'architecture : 1 personne

École des arts visuels : 1 personne

FAAAV direction : 1 personne

Échéancier

- Printemps 2013

9. AFFILIATION AU RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS VERTS BRUNDTLAND

La Faculté s'est engagée dans un processus afin d'obtenir le statut d'établissement associé Brundtland. À cet effet, toutes les actions réalisées par le comité facultaire en développement durable ainsi que celles menées par l'Université Laval ont été compilées dans un rapport annuel transmis à la CSQ au printemps 2012. Suite à la réception de ce rapport, notre faculté a été officiellement affiliée au réseau des établissements verts Brundtland. Un nouveau bilan sera produit chaque année.

Bilan social :

Sensibilisation des membres de la FAAAV aux enjeux du développement durable.

Bilan économique :

Visibilité de la FAAAV lors de son affiliation qui peut contribuer à ses efforts de recrutement.

Bilan environnemental :

Transmission du rapport en format électronique – aucun impact notable.

Coordination

W. Fortin

Ressources

ÉSAD : 1 personne

FAAAV : frais d'inscription annuels

Échéancier

- Printemps 2012
- Dépôt des rapports – chaque printemps



10. CONSULTATION DU VICE-RECTORAT EXÉCUTIF SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le vice-rectorat exécutif a consulté la communauté universitaire sur son projet de plan institutionnel de développement durable 2012–2015. Les membres du comité facultaire sur le développement durable ont formulé des commentaires sur ce plan.

Bilan social :

Globalement, le plan améliorera la santé physique et psychologique des membres de la communauté universitaire.

Bilan économique :

Maintien de l'équilibre budgétaire.

Bilan environnemental :

Le CFDD a proposé des mesures plus fermes pour la protection des boisés, l'augmentation de l'utilisation des modes de transport actifs et alternatifs. Ce bilan pourra être amélioré.

Coordination

W. Fortin

Ressources

CFDD

Échéancier

- Transmission d'un mémoire – automne 2012

11. SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE À L'UTILISATION DE VAISSELLE LAVABLE

Un montage fait de vaisselle jetable réalisé par du personnel de l'École des arts sera exposée dans les cafétérias de Sodexo. L'objectif est de sensibiliser la clientèle à l'utilisation de la vaisselle lavable.

Bilan social :

Sensibilisation de la communauté universitaire à la réduction des déchets.

Bilan économique :

Utilisation de vaisselle lavable à coût nul (à condition de l'utiliser une quarantaine de fois).

Bilan environnemental :

Réduction du volume de déchets.

Coordination

C. Tard

Ressources

École des arts visuels : 2 personnes

Échéancier

- Production du montage – **RÉALISÉ**
- Exposition – 2013

12. AMÉLIORATION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE À LA FABRIQUE

La concession alimentaire Francinette a dû fermer ses portes. Une demande a été adressée à l'Université d'inclure plus de critères liés à l'offre alimentaire santé dans le futur appel d'offre. L'utilisation de vaisselle lavable pourrait aussi être ajoutée à l'appel d'offres, ce qui permettrait du même coup à l'École des arts visuels d'organiser des événements éco-responsable moyennant la location de vaisselle à la concession alimentaire.

Bilan social :

Sensibilisation à l'importance d'une saine alimentation.

Bilan environnemental :

Réduction du volume de déchets.

Coordination

C. Tard

Ressources

École des arts visuels : 1 personne
Service des immeubles : 1 personne

Échéancier

- Appel d'offres – automne 2012